

N° 2022/E2/37

**Question orale déposée par JULIA TIBERI
Au nom du Groupe « Avanzemu »**

OBJET : Précarité.

Monsieur le Président du Conseil exécutif,
Madame la Conseillère exécutive en charge de la santé et du social,

Lors de la dernière session, nous avons été amenés à nous prononcer sur un rapport relatif au projet social et de réhabilitation de l'établissement « Notre-Dame » à Aiacciu.

Si nous nous réjouissons, sous réserve de la mise en œuvre effective de ce projet, de l'affectation de l'établissement aux services publics de l'aide sociale à l'enfance et de la protection maternelle et infantile, nous n'oublions pas que pendant plus d'un siècle, et jusqu'en 2010, ce foyer a constitué un foyer d'hébergement à destination des personnes les plus démunies.

Même si ce lieu, symbole de solidarité et cher à la mémoire des Ajacciens, conserve une vocation sociale, il n'assume plus sa vocation initiale.

Nous avons formulé une question écrite courant 2019 aux termes de laquelle notre groupe, par la voix de Jean-François CASALTA, vous avait interrogés sur la possibilité de conserver la vocation centenaire d'hébergement du foyer Notre-Dame.

Nous faisons notamment référence à la situation sociale de l'époque, laquelle n'a malheureusement pas connu d'évolution favorable depuis lors, au contraire.

Nous pensions également que cette option s'inscrivait parfaitement dans l'esprit du plan de lutte contre la précarité et la pauvreté adopté par notre Assemblée en 2017 et du projet d'action sociale voté en juillet 2018.

Aux termes de votre réponse, après avoir rappelé la saturation des structures existantes, vous indiquiez notamment :

« Il est cependant nécessaire d'engager une réflexion avec les partenaires compétents.

En effet, l'ampleur des difficultés rencontrées par les populations les plus vulnérables nous amènera à solliciter les services de l'État pour la création de places d'hébergements nouvelles et à saisir les opportunités contribuant à renforcer l'offre d'accueil d'urgence.

La Collectivité engagera un dialogue avec l'Etat sur ce sujet pour ouvrir une réflexion sur les besoins des populations concernées à savoir la durée des séjours, l'offre d'accueil et l'accompagnement ».

Le territoire de la Commune d'Aiacciu, et plus largement de la CAPA, manque cruellement d'hébergements d'urgence pour les personnes isolées, en situation de précarité et ne pouvant accéder à un logement social, dont le nombre est toujours très insuffisant.

Les structures existantes sont saturées et font face à une demande qui ne cesse de croître.

Monsieur le Président, pouvez-vous nous éclairer quant aux discussions intervenues depuis lors avec les services compétents de l'Etat et au sort réservé aux sollicitations dont vous faisiez état aux termes de la réponse susvisée ?